

communale les rétributions scolaires pour les élèves qui continuaient à fréquenter l'école après l'âge de 12 ans.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant du 2^e arrondissement se composait de

81 instituteurs,
53 institutrices laïques,
18 institutrices religieuses.

Des mutations se sont produites
par suite de déplacement 12
par suite de mise à la retraite . . 4

6 titulaires étaient temporairement remplacés pour cause de maladie; pour le même motif, 13 écoles ont chômé de 2 à 8 jours.

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Insti- tuteurs.	Institutrices		TOTAL.
		laïques.	religieuses.	
1 ^{er}	—	—	1	1
2 ^e	19	13	4	36
3 ^e	35	24	6	65
4 ^e	26	16	7	49
	80	53	18	151

Un instituteur était sans brevet.

Capacités pratiques.

Notes obtenues.	Insti- tuteurs.	Institutrices		TOTAL.
		laïques.	religieuses.	
N ^o 1	1	3	2	6
» 2	48	34	16	98
» 3	32	16	—	48
	81	53	18	152